Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212901797-20260305-DEL_2026_02_02-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE BREST
COMMUNE DE PLOUDANIEL

Délibération
N° 2026-02-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 mars 2026

DATE DE CONVOCATION : 26 février 2026

MEMBRES EN EXERCICE : 26
PRESENTS : 23
VOTANTS : 26

PRESIDENT : M. GUIZIOU Pierre, Maire
SECRETAIRE DE SEANCE : M. OLLIVIER

Séance ouverte à 18h00

Présents : M. GUIZIOU, Maire ; M. BESSON ; Mme BOUCKAERT ; M. QUERE ; Mme MAYOL ; M. GUILLERM ; Mme NICOLAS ; M. SERVEL adjoints au Maire ; M. KERMARREC Christian ; Mme LE GALL ; MM. TANNE, BOSSARD ; Mmes LEMOINE-LESTOQUOY, JESTIN MARIE-SAINTE, BEGOC-JURADO ; MM ABJEAN, TORCHEN, BOUVROT ; Mmes SERGENT, LE BOT ; M. KERMARREC Yann ; Mme LE TRAON ; M. OLLIVIER

Absents excusés : Mme RIOU qui a donné procuration à Mme BEGOC JURADO ; Mme BERGOT qui a donné procuration à Mme BOUCKAERT ; M. ABIVEN qui a donné procuration à M. QUERE

****

OBJET : Aménagement de la rue du Stade : validation de l'avant-projet définitif

Par délibération n°2025-06-05 en date du 11 décembre 2025, le conseil municipal a lancé le projet d'aménagement de la rue du Stade, pour un montant prévisionnel de 364 000 € HT (dont 14 000 € HT d'honoraires de maîtrise d'œuvre).

M. SERVEL présente à l'assemblée le plan de masse de l'avant-projet, dont l'emprise du chantier a évolué depuis décembre 2025, en raison du positionnement de l'arrêt de car qui ne peut être maintenu au même endroit, par manque de place. De plus, il s'avère nécessaire de remplacer le réseau d'eau pluviale, travaux non chiffrés initialement.

Le coût des travaux est donc désormais estimé à 425 000 € HT, soit un coût global de 439 000 € HT.

Le projet intégrant l'aménagement d'un quai à l'entrée du complexe sportif de Kermahellan pour le transport scolaire, la commune peut solliciter une subvention auprès de la Région Bretagne, à hauteur de 70 % du coût de l'aménagement du point d'arrêt.
Une subvention peut également être sollicitée auprès du Département au titre du Fonds départemental de sécurité routière.
Il est précisé par ailleurs que des demandes de subvention ont été adressées au Département, au titre du volet 1 du pacte Finistère 2030, et à l'Etat, au titre de la DETR et de la DSIL.

Vu l'avis favorable de la commission Urbanisme et cadre de vie,
Vu l'avis favorable de la commission Finances et personnel communal,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- ***Valide le plan d'aménagement tel que présenté,***
- ***Approuve l'enveloppe financière qui s'élève à 439 000 € HT,***
- ***Décide d'inscrire au budget 2026 les crédits correspondants,***
- ***Autorise le maire à solliciter des subventions auprès de la Région Bretagne au titre de l'aménagement d'un point d'arrêt emprunté par le réseau routier BreizhGo, et auprès du Département au titre du Fonds départemental de sécurité routière.***

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUDANIEL (Finistère)

Pierre GUIZIOU

Le secrétaire de séance

David OLLIVIER